

Communications du Comité

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1906)**

Heft 4

PDF erstellt am: **20.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-241876>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

AVIS

Agenda des Ecoles. — A la prochaine séance et aux suivantes, on pourra se procurer l'agenda pour 1907, moyennant 1 fr. 50, auprès de M. Charvoz, régent à Chêne-Bougeries, qui l'expédiera aussi *franco* sur demande.

Soirée annuelle. — La soirée annuelle aura lieu le samedi 2 février, dans la nouvelle salle des fêtes « La Source », Terrassière, 44.

Cotisations. — Les cotisations qui resteront impayées après la prochaine assemblée seront perçues, par remboursement postal, le 18 décembre.

Assemblée générale du 15 Novembre 1906, petite salle de l'Institut.

Présidence de M. Lucien BAATARD, président.

1^o Communications du Comité.

M. Lucien Cellérier est reçu membre de la Société.

Les démissions de MM. Moser, Jaques et Golay sont acceptées.

L'assemblée nomme délégué au Comité central de la Société pédagogique de la Suisse romande M. Charvoz, en remplacement de M. Pesson qui ne fait plus partie de notre Société et ne peut par conséquent plus la représenter au sein du dit Comité.

M. Charvoz avait été désigné comme 1^{er} suppléant, lors de la nomination des délégués, le 27 octobre 1904.

2° Nomination de la Commission de Soirée.

Sont nommés : M^{lles} Métral, Laplanche, Neydeck et Schwitzguebel; MM. Berger, Charvoz, Dubois Albert, Martin Edmond, Pâquin et Valentin.

M. Bieler demande que l'ouverture du bal ait lieu moins tard que l'année dernière; M^{lle} Muller, qu'une comédie au moins soit maintenue au programme. La commission est priée de prendre bonne note de ces recommandations, qui sont appuyées par l'assemblée.

3° Nomination des rapporteurs sur les deux questions mises à l'étude pour le prochain congrès. Echange de vues sur ces questions.

A l'unanimité, l'assemblée nomme rapporteurs M^{me} Louise Dunand et M. Edmond Martin.

M^{me} Dunand rapportera sur la question de la mutualité; M. Martin, sur celle des examens.

M. le *Président* rappelle que la question de la mutualité a déjà été traitée par notre Société dans sa séance du 12 décembre 1901; elle avait été introduite par une communication de M. Edouard Racine. L'assemblée était tombée d'accord pour reconnaître que l'école était bien placée pour répandre les idées de prévoyance et de mutualité, tout en estimant qu'elle ne pouvait guère le faire que par des causeries et des récits appropriés.

Aujourd'hui la question est poussée plus loin et l'on propose carrément la création de caisses scolaires. C'est du moins ce qui ressort des conclusions adoptées par nos collègues vaudois dans diverses réunions récentes.

La prévoyance et la mutualité s'inspirent d'idées assez dif-